

ANNEXE

ORDRE DU JOUR

Point 1: Introduction à l'assurance qualité:

- La qualité, paramètre indispensable ;
- Responsabilité des États et des fournisseurs de services ;
- Le Manuel d'assurance qualité.

Point 2: Système d'assurance qualité applicable à la conception des procédures de vol:

- Participants au développement d'une procédure de vol ;
- Chaîne de conception d'une procédure de vol ;
- Processus de développement d'une procédure de vol ;
- Processus d'une procédure de vol aux instruments.

Point 3: Formation des concepteurs de procédures de vol:

- Dispositions générales ;
- Elaboration d'un programme d'enseignement ;
- Compétences de l'instructeur ;
- Validation et évaluation post-formation.

Point 4: Validation des procédures de vol:

- Aperçu des outils de conception de procédures ;
- Mise en œuvre d'un programme de validation ;
- Environnement de la conception des procédures ;
- Données d'entrée.

Point 5: Validation des procédures de vol aux instruments

- Le processus de validation ;
- Description étape par étape des activités du processus de validation ;
- Formulaire de validation.

Point 6: Formation et évaluation des pilotes de validation en vol (FVP):

- Dispositions générales ;
- Exigences et évaluation des pilotes de validation en vol ;
- Conception des cours ;
- Compétences des instructeurs ;
- Validation et évaluation post-formation de la formation des FVP.

Point 7: Approbation réglementaire des procédures de vol:

- Responsabilités respectives
- Dossier de demande d'approbation ;
- Approbation des procédures de vol.

Point 8: Exercices pratiques:

- Etude de cas ;
- Ébauche des meilleures pratiques